

COLLOQUE INTERNATIONAL « L'AFRIQUE FRANCOPHONE: LA RECHERCHE COMME LEVIER
DEVELOPPEMENT EFFECTIF DES SECTEURS DE L'ÉDUCATION, DE LA SANTÉ ET DE L'
ÉCONOMIE VERTE »

SUJET: Opérationnalisation des enseignants
spécialisés de l'École Normale Supérieure de Bertoua
dans le système camerounais d'éducation inclusive

PARTIE 2

*Dr ASSAM OTYA'A Nathanael, Enseignant-Chercheur Université d'Ebolowa
(Cameroun)*



II. PROBLEMATIQUE

Au Cameroun, la réforme de l'éducation inclusive qui arrive pour assurer l'éducation des personnes en situation de handicap est confrontée à un manque de personnel d'encadrement formé.



MESURE INSTITUTIONNELLE ENGAGÉE

CRÉATION DU DÉPARTEMENT DE TECHNIQUE DE LANGAGES SPÉCIALISÉS (TLS) À L'ENS DE BERTOUA (RÉGION DE L'EST CAMEROUN)

Objectif de TLS : former des enseignants et des éducateurs capables de détecter, encadrer, accompagner, et remédier à des questions liées aux enfants à besoins spécifiques. Il s'agit des enfants déficients auditifs, visuels, autistes, handicapés mentaux, trisomiques et autres ».

III. MÉTHODOLOGIE

01

Entretiens semi-directifs
(Guide d'entretiens)

5 enseignants sortis du
département de TLS
interrogés

02

Recherche documentaire
Exploitation articles,
d'ouvrages et de la littérature
grise

03

Analyse croisée
Croisement des
informations issues de
toutes les sources

IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- 1 Eparpillement des enseignants dans des établissements d'enseignement secondaire établis dans tout le pays ;
- 2 Recourt à l'application WhatsApp :
- 3 Intermittence du réseau internet

V. Aperçu des résultats

AXE 1 : Sur Les missions initiales de l'enseignant du département de TLS

1 **DIANE** : « Mon travail au sein de l'établissement consiste à inculquer aux élèves la notion d'inclusion, à leur apprendre à identifier les différents types de handicap à leurs apprendre également à respecter son prochain peu importe s'il est porteur de handicap ou pas, à leurs apprendre également comment communiquer avec une personne sourde, une personne aveugle, de cultiver en eux l'entraide et l'acceptation d'autrui ».

2 **EMMANUEL** : « Mon travail sur le terrain consiste à dispenser les cours de LSF/ASL et de braille aux apprenants des classes de 6^e, 5^e et prochainement en 4^e. Enseignant de Travail Manuel dans les classes de première et terminale pour un quota horaire de 8 heures par semaine. Au niveau administratif, je suis chef service des Activités Post et Péri-scolaires du lycée classique et moderne de Ngaoundéré depuis deux ans.

AXE 2 : Sur La réalisation des missions initiales de l'enseignant du département de TLS

1

DIANE : « Je fais comprendre à mes tous petits de sixième et de cinquième qu'il ne faut pas se moquer des personnes qu'ils peuvent rencontrer avec un handicap, je parviens également à impacter les parents à travers les leçons que je donne dans les différentes classes, quand un parent me rencontre il est fier de me dire que son enfant parvient à lire le braille sur des boîtes de médicaments et d'autres souhaitent même que je fasse des cours approfondis à leurs enfants. L'administration également est intéressée souhaite apprendre plus à chaque fois.
».

2

ONELLA : « Mon travail consiste à encadrer les enfants en situation de handicap et édifier les apprenants sans handicaps »

AXE 3 : Sur Les difficultés rencontrées par les enseignants du département de TLS

1 **EMMANUEL** : « Pas d'apprenants à besoins spécifiques, pas de matériel didactique, pas de programme annuel, pas de cahier de charge défini par le MINESEC »

2 **DIANE** : « j'imprime à mes propres frais à chacune des leçons les fiches avec images pour que les enfants puissent les coller dans le cahier et également la disponibilité des tablettes brailles, j'en ai 10 actuellement et je me suis procurée ces tablettes braille de moi-même, les formats Braille que je donne aux enfants je les achète également moi-même »

3 **ALIDA** : « La difficulté la plus pertinente et récurrente c'est l'acceptation de l'inclusion. Beaucoup de chefs d'établissements et de personnels enseignants n'ont pas encore compris la notion d'inclusion. Pour beaucoup elle est une discipline facultative qui est là pour couvrir les heures creuses des élèves. Dieu merci depuis mon arrivée à l'établissement, ma place est respectée et acceptée même si certains restent toujours sceptique face à ma discipline »

AXE 4 : Sur Les écarts observés entre la formation des enseignants de TLS et les réalités du terrain

1

ALIDA : « La réalité du terrain est très différente de celle de la formation. J'ai reçu une formation qui se voulait plus pratique que la théorie. Malheureusement nous sommes affectés dans des établissements non inclusifs. Ce qui freine notre engouement dans le processus de transmission du savoir acquis pendant la formation. Nous sommes contraints de nous limiter à des tâches de promotion et de vulgarisation de l'inclusion au lieu de la pratiquer. »

2

DIANE : « On est formé pour accompagner un élève, mais on retrouve parfois 50 élèves devant soi. C'est probablement l'un des plus gros décalages. Les approches individualisées sont essentielles en éducation inclusive, mais comment les appliquer concrètement lorsqu'une classe compte 48, 52 ou 54 élèves ? Il faut alors apprendre à travailler avec des stratégies collectives, la différenciation et les ressources disponibles »

AXE 5 : Sur Les améliorations souhaitées pour la réforme de l'éducation inclusive et la filière TLS

- 1** **ORNELLA** : « Premièrement, la création d'un projet pédagogique du premier et second cycle. Deuxièmement, la « nomination des inspecteurs dans les dix régions et un inspecteur national »
- 2** **ALIDA** : « Le gouvernement et les acteurs du secteur éducatif doivent prendre en compte qu'en 2026 l'inclusion n'est plus un slogan d'égalité mais une réalité qui a de la peine à prendre son envol. La création des établissements (effectivement inclusifs) et la formation des enseignants spécialisés serait un grand pas vers l'avenir du système éducatifs inclusifs. Que la formation des enseignants de TLS à l'Ecole Normale Supérieure de Bertoua par exemple ne soit pas qu'une formalité mais qu'au sortir de là, ils soient envoyés dans les établissements où ils seront vraiment efficaces et non reconvertis en des enseignants des autres disciplines qui n'ont rien avoir avec l'inclusion »

**Merci POUR VOTRE
ATTENTION**

